

Comment mettre en œuvre un Agenda 21 dans une petite commune rurale ou semi urbaine ?

- Les étapes en page 1,
- Des exemples concrets issus de la pratique d'OSMOZE avec les communes de Marigny les Usages (1100 habitants) et Ormes (3500 habitants) en page 2 et suivantes,
- Les aides du Conseil Régional du Centre pour faciliter l'accompagnement en page 4



Les principales étapes d'un Agenda 21

La sensibilisation aux enjeux du Développement durable et la présentation du référentiel Agenda 21

Réunions publiques, exposés-débats pour faire comprendre les enjeux et inciter chacun à apporter sa contribution à cette ambition commune.

La concertation : mobiliser l'ensemble des acteurs pour répondre à ces défis et contribuer à une ambition commune

Il s'agit de faire participer les habitants pour recueillir leurs attentes, leur vision du territoire, leurs propositions d'amélioration en faveur du développement durable : cela passe par des animations, boîtes à idées, site internet, ...

Qu'est-ce qu'un Agenda 21

Un Agenda 21 est un programme global d'actions transversales pour le 21^{ème} siècle. Cette démarche n'est pas normée, d'un point de vue légal, mais le référentiel national en donne un cadrage :

Un Agenda 21 comporte 5 finalités :

- La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère,
- La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources,
- L'épanouissement de tous les êtres humains,
- La cohésion sociale, la solidarité entre territoires et générations,
- Des dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

L'élaboration d'un agenda 21 respecte 5 éléments de méthode :

- La participation des acteurs,
- L'organisation du pilotage,
- La transversalité de la démarche,
- L'évaluation du projet,
- Une stratégie d'amélioration continue.

Le diagnostic – Etat des lieux associe les élus, les agents territoriaux et les acteurs du territoire (habitants, associations, entreprises, scolaires...) :

- Partager le projet territorial,
- Valoriser les actions déjà mises en oeuvre dans la commune et les points forts sur lesquels s'appuyer,
- Identifier les enjeux prioritaires, les axes de progrès à atteindre dans les domaines d'intervention du territoire, et dans le fonctionnement interne des services :
Urbanisme-habitat, Sports et loisirs, Tourisme, Solidarité, Sécurité, Santé, Gestion responsable et services au public, Agriculture et Forêts, Culture, Déplacements et infrastructures, Développement économique, Energies, Préservation de la biodiversité, des ressources naturelles, de l'eau, réduction et tri des déchets...

La mise en oeuvre des engagements et des plans d'actions d'amélioration :

Rédaction de l'agenda 21, de la charte éco-responsable des agents, définition des plans d'actions, suivi des indicateurs de progrès, préparation du dossier de reconnaissance de l'Agenda 21 par le Ministère, accompagnement pendant les premiers mois de la mise en oeuvre du plan d'actions...

Et concrètement...

Osmoze vous présente les actions menées avec ses clients...



Oct 2009 Marigny les Usages :

Plus de 200 habitants ont participé à la semaine du Développement

durable : des expositions de l'ADEME, la projection du film d'Al Gore « *une vérité qui dérange* », des conseils pour le jardinage bio, pour mieux trier ses déchets, un conseiller du Point info Energies, ...

Tous les soirs, un tirage de la tombola fait gagner un panier de produits bio à retirer à l'épicerie du village...



30 kg de déchets de toutes sortes ont été ramassés dans le village par les enfants !

Les temps forts :

Journée Nature et déchets. Les enfants de l'école, sont sensibilisés par un naturaliste de « *Loiret Nature Environnement* » .

Accompagnés de bénévoles des « *Familles Rurales* », ils sillonnent quelques rues de Marigny pour ramasser les déchets ...



La boîte à idées a été réalisée par les enfants de l'école : plus de 60 propositions ont été recueillies pour l'agenda 21 de Marigny ! Voici les meilleures idées (qui ont été récompensées par la remise d'un vélo) :

- Envoi par mail au lieu de la distribution en boîte aux lettres de l'Echo des Usages,
- Achat de vélos pour les petits déplacements des agents et des élus dans la commune
- organisation d'un RV jardins au début des 4 saisons pour des conseils de professionnels...



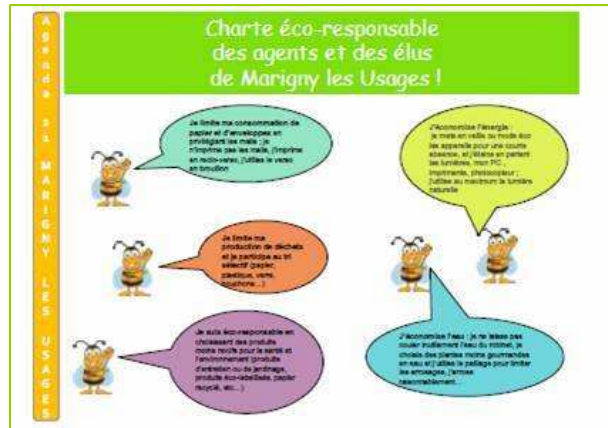
Bravo ! Les Martarais récupèrent 1,8 tonne de bouchons par an, ce qui permet de reverser 400€ pour l'achat de fauteuils et d'équipements pour handicapés !



Diagnostic DD de Marigny : Les agents proposent d'adopter une charte éco-responsable :

Economiser l'énergie, le papier, l'eau, mettre en place un tri sélectif, et sélectionner des produits plus respectueux de l'environnement dans les achats...

La charte permet de structurer des actions qui étaient menées ponctuellement : une façon d'être plus efficace et volontariste...



A Ormes, OSMOZE a réalisé une enquête auprès des agents communaux ... 60 propositions d'amélioration !

Les agents ont pu s'exprimer sur leurs attentes et leurs propositions en faveur du développement durable dans le cadre de leurs missions. L'enquête a également permis de mesurer le niveau de satisfaction des agents et leurs attentes en terme d'écoute, de formation, de sécurité, d'information sur les projets de la commune.



Achats éco-responsables

La notion Développement durable est de mieux en mieux intégrée.

Espaces verts

- La préoccupation environnementale est intégrée depuis de nombreuses années :
- Biodiversité : réintroduction de jachères fleuries pour favoriser la pollinisation, haies de nichages...
- Les Espaces Verts ont la production de leurs propres plantes en sens sur la commune depuis 10 ans avec Protection Biologique Intégrée: cette initiative avait fait l'objet d'une exposition avec FREDDO en 2007.
- Portes ouvertes aux Espaces verts tous les 2 ans : cette année pourrait être axée sur la sensibilisation et des ateliers : conseils, ateliers, expositions...
- Dans le parc d'activités : 2 agents entretiennent les espaces verts + aménagement du bois avec aire de pique nique pour les salariés sur place.
- Les variétés sont choisies pour limiter l'entretien et l'arrosage, de même que la pelouse est désormais limitée pour éviter l'arrosage.
- Les arbres sont entretenus avec une huile douce (coûteux).
- Choix volontariste depuis plusieurs années d'engrais organique (quelques engrais chimiques pour des situations particulières) - Pour le désherbage : recherches et tests de solutions naturelles mais efficaces : bio, eau chaude, etc...
- Tous les équipements depuis 10 ans ont un système d'arrosage intégré avec pluviomètre et sonde pour limiter l'arrosage, réalisé avec l'eau de la ville.

Les élus et les cadres de la commune participent au diagnostic DD de la commune :

- Tous les aspects internes et les champs d'actions de la commune ont été passés au crible : que fait-on de bien, que pourrait-on améliorer ...
- Dans le fonctionnement des services,
- Dans les champs d'intervention de la commune

Parallèlement, une vingtaine d'entreprises du parc d'activités ont été interviewées : vision interne et perception externe ont pu être confrontées pour avancer sur des sujets liés à l'information et à l'environnement.



Le Club 21 de Marigny les Usages :

A Marigny, un Club 21 regroupe une vingtaine d'habitants pour partager l'avant-projet de l'agenda 21 et valider les plans d'actions.

Les habitants ont choisi de s'inscrire à l'un des 4 ateliers : cadre de vie, environnement, solidarité, développement économique pour approfondir les plans d'actions proposés.



1^{er} avril 2010 : 1^{ère} réunion du Club 21 : présentation de l'avant projet de l'agenda 21
3 juin : la 2^{ème} réunion permet de travailler sur les 21 fiches actions

17/ Accompagner les personnes en difficultés et les plus fragiles

CONSTAT
D'après les statistiques INSEE, le niveau de revenus à Marigny est supérieur à la moyenne de l'agglomération orléanaise.
La commune est à taille humaine et permet de connaître et d'aider les personnes en difficultés. Toutefois, certains Martarais peuvent être réticents à faire connaître leur situation et nous devons renforcer notre vigilance et agir en prévention, en faisant connaître tous les dispositifs sociaux adaptés à chaque situation avec le CCAS.
Pour ce qui concerne l'accès aux dispositifs de santé, il faut 20 à 30 minutes pour accéder aux urgences de l'hôpital ; nous devons d'ores et déjà nous préoccuper du départ en retraite du médecin présent sur la commune.
La commune bénéficie d'un bon niveau en matière de sécurité et très peu d'incivilités. Nous menons des actions de prévention sécurisée avec les gendarmes du canton (sécurité routière auprès des personnes âgées), nous limitons la vitesse dans le bourg.
Les agents communaux sont formés à l'utilisation des extincteurs et aux premiers secours.

La taille du village nous permet une bonne proximité avec les Martarais, mais il faut rester vigilant et développer les actions de communication, de prévention et anticiper sur la croissance de la commune.

Indicateurs :
- nombre d'actions d'informations sur la prévention santé-sécurité-difficultés sociales dans l'écho des Usages, sur le site internet, en affichage,
- Étude projet pôle santé

Avant-projet

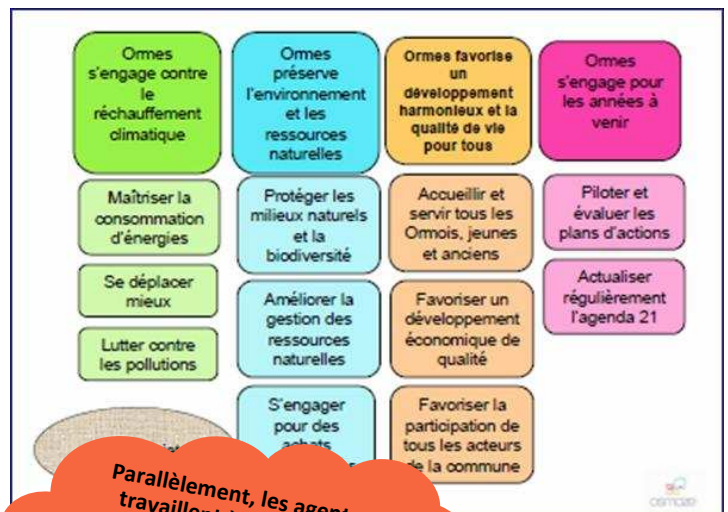
- > Communication sur les dispositifs sociaux,
- > achat d'un défibrillateur accessible aux Martarais,
- > actions de sensibilisation sur la prévention santé (sport, nutrition, ...)
- > projet de pôle santé sur la commune.



A Ormes, l'avant-projet de l'agenda 21 a été finalisé avec la commission Développement durable : 4 axes, 11 thèmes et 40 actions

Le forum 21 est constitué pour une première réunion le 10 juin afin de constituer des ateliers sur 2 thèmes :

- comment sensibiliser le plus grand nombre d'Ormois au Développement durable et favoriser la participation ?
- comment contribuer ensemble à préserver les ressources en énergies et en eau ?



Parallèlement, les agents travaillent à la mise en œuvre des actions d'amélioration en s'engageant via une charte éco-responsable : papier, déchets, eau, énergies...

Agendas 21



Locaux



AIDES FINANCIERES : le Conseil Régional du Centre facilite l'engagement des territoires en proposant des aides financières (jusqu'à 60% du budget) pour l'accompagnement au diagnostic et à la mise en œuvre des plans d'actions de votre agenda 21

Consultez le site internet :

<http://www.regioncentre.fr/jahia/Jahia/site/portail/A21-etape-2>



Votre contact : Corinne TURPIN
OSMOZE - 15 rue d'Ambert
45 800 Saint Jean de Braye
Tel : 06.85.90.18.16
mail : corinneturpin@osmoze-conseil.fr

www.osmoze-conseil.fr

